

ble jusqu'en 1814, époque où ils passèrent sous la domination anglaise. Mais cette domination ne fut jamais acceptée de bonne grâce par les Boers; ils cherchèrent constamment à contrarier les mesures des autorités anglaises, qui, de leur côté, leur montrèrent souvent du mauvais vouloir, et, vers 1833, ils résolurent de transporter leurs pénates dans quelque partie éloignée du pays, où ils pussent vivre indépendants, sans renoncer à leurs vieilles coutumes, auxquelles ils tenaient plus qu'à la vie. Ils se proposaient de gagner Port-Natal; mais, mal renseignés sur la route, ils eurent à subir bien des catastrophes, jusqu'à ce qu'en fin une partie d'entre eux, ayant pour chef l'héroïque Prétorius, parvinrent à fonder l'établissement de Pieter-Maritzburg. Les Anglais alors soutinrent que leurs possessions devaient comprendre le nouvel établissement, et ils employèrent la force pour le soumettre. Quelques Boers cédèrent à la nécessité, mais d'autres voulant rester leurs maîtres repassèrent les montagnes et se fixèrent dans la région de Vaal; ils y furent encore poursuivis par les Anglais et se virent obligés de s'avancer au nord, au delà de la rivière Klipp. Là, ils durent soutenir une lutte acharnée de trois ans contre les Zulus, et quand ils furent parvenus à vaincre cette tribu cafre, une proclamation du gouvernement du Cap déclara soumis à la domination anglaise le lieu où ils s'étaient fixés. Après de nouvelles luttes et de nouvelles émigrations, Prétorius, suivi de la majorité des Boers, se réfugia dans le nord au delà de la rivière Vaal, et y fonda la république Transvaalienne; douze mille environ restèrent dans la vallée de la rivière Orange et ne cessèrent de montrer leur hostilité au gouvernement qu'ils étaient forcés de subir. La guerre des Cafres, qui éclata en 1851, fit sentir aux Anglais la nécessité d'établir une entente cordiale entre toute la population blanche; ils se décidèrent donc à abandonner aux Boers le pays baigné par l'Orange, et ils reconnurent la république de l'Orange comme un Etat indépendant. Depuis cette époque, les deux républiques sœurs de Transvaal et de la rivière Orange ont grandi rapidement en force et en puissance. Celle-ci compte environ 15,000 blancs; elle a pour chef un président électif, et le pouvoir législatif appartient à un congrès nommé *volksraad*. La république Transvaalienne a une organisation plus militaire, mais qui n'en est pas moins démocratique. Prétorius, devenu la terreur des Cafres, et Potgieter en étaient les deux chefs principaux jusqu'en 1853, époque de leur mort. Elle compte 40,000 habitants blancs.

Tous ceux qui sont allés chez les Boers disent qu'ils sont francs, honnêtes, religieux, hospitaliers, mais pleins de défiance pour les étrangers, surtout pour les Anglais. Ils vivent sur leurs *plaats* ou fermes de la façon la plus patriarcale. Après l'élevage des bestiaux, leur occupation favorite est la chasse. Il n'y a point chez eux d'auberges ni d'hôtelleries; les voyageurs trouvent un asile chez les habitants, qui se font un devoir de les recevoir dans leurs demeures.

BOERS (Lucas-Joseph). V. BOOGERS.

BOERSCH, bourg de France (Bas-Rhin), arrond. et à 28 kilom. N. de Schélestadt; 1,844 h. Fabriques de garance, raffinerie de cuivre avec martinet; près de Boersch, grande et importante fabrique d'armes blanches, de faux et de faucilles. Bel hôtel de ville du xve siècle; fontaine remarquable de la fin du xve siècle.

BOESCHENSTEIN (Jean), philologue allemand, né en 1471. Il enseigna la langue hébraïque à Angsborg et à Wittenberg; et compta Philippe Melanchthon parmi ses élèves. On a de lui une *Grammaire hébraïque* (1514, in-4°), qui eut un grand succès et fut réimprimée plusieurs fois; on lui doit aussi une version allemande et latine des *Psaumes de la pénitence*.

BOESCHÈRE, bourg et commune de France (Nord), cant. de Steenvoorde, arrond. et à 18 kil. N. d'Hazebrouck; pop. aggl. 535 hab. — pop. tot. 2,011 hab. Moulins à blé, brasseries, balais.

BOËSIE s. f. (bo-è-zi). Métrol. Sorte de coquille dont les nègres de la basse Ethiopie se servent en guise de monnaie.

BOËSSE s. f. (bo-è-se). Techn. Outil dont le ciseleur se sert pour ébarber son ouvrage. Instrument composé de plusieurs fils de laiton réunis en forme de brosse ronde, avec lequel on ébarrait autrefois, dans les hôtels des monnaies, les lames d'or, d'argent et de cuivre, au sortir des moules ou lingotières, pour les mettre en état d'être passées aux lamineurs. On dit aussi GRATTE-BOËSSE.

BOËSSÉ, ÉE (bo-è-sé) part. pass. du v. Boësser : Ciseleur boëssé.

BOËSSEL (Georges-Daniel), médecin allemand, né à Suhla vers le commencement du xviie siècle. Il pratiqua son art à Flensburg et publia dans cette ville plusieurs écrits sur l'art des accouchements : *Éléments de l'art obstétrical* (1753, in-8°); *Abregé de l'art obstétrical* (1770, in-8°).

BOËSSER v. a. ou tr. (bo-è-sé — rad. boësse). Techn. Ebarber avec la boësse un métal sculpté ou ciselé.

BOËSSIÈRE (Guillaume, comte DE CHAMBOIS DE LA), général français, né à Paris en

1609, mort en 1649. Il servit sous les ducs de Rohan et de Longueville. Au combat de Saint-Laurent-de-la-Roche, il enleva aux Espagnols un drapeau qui fut placé dans l'église de Chambors en Vexin et qui y resta jusqu'en 1770. Fait prisonnier à la bataille de Thionville, il fut privé de son commandement et se retira à la cour de Savoie. Il revint en France après la mort de Richelieu, prit part aux batailles de Rocroy, de Nordlingue, et fut tué à celle de Lens. — Son petit-fils, LOUIS-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, fut nommé maréchal de camp en 1791, puis émigra et fit partie de l'expédition de Quiberon. Il prit ensuite du service dans l'armée du Portugal. Rentré en France avec le duc d'Abrantes, il servit sous les maréchaux Soult et Marmont. En 1820, il fut nommé lieutenant général.

BOËSWILLWALD (Emile), architecte français, né à Strasbourg en 1815. Elève de l'École des beaux-arts, il a été chargé de la reconstruction d'un grand nombre de monuments historiques dans les départements; et nommé, en 1845, inspecteur des travaux de Notre-Dame, puis architecte de la cathédrale de Luçon, et architecte diocésain en 1849. Il a exposé beaucoup de dessins de monuments et a reçu plusieurs médailles aux expositions annuelles.

BOËTARQUE s. m. (bo-é-tar-ko — du gr. *boutarchés*, même sens). Hist. Premier magistrat de Carthage : Le Boëtarque *Asdrubal* avait réuni vingt mille hommes sur le territoire extérieur. (D'Avezac.)

BOETHIUS, BOECE ou **BOËRS** (Hector), historien écossais, né à Dundee vers 1470, mort vers 1550. Il fut chanoine et principal du collège fondé par Elphinston; évêque d'Aberdeen. Erasme, avec qui il entretenait une correspondance, parle de lui avec éloges. Ses principaux ouvrages sont : *Vita episcoporum Murthlacensis et Aberdonensis* (1522, in-4°); *Catalogus Scoticæ regum*; *Historia Scotorum* (1575, in-fol.).

BOETHIUS (Jacques), littérateur et théologien suédois, né en 1647 à Kila-Sockn, mort à Vesteras en 1718. Après avoir professé le grec et la théologie à Upsal, il devint pasteur à Mora, en Dalécarlie. Le roi Charles XII ayant été déclaré majeur à quinze ans au lieu de dix-huit, Boethius fit à ce sujet un sermon en prenant pour texte ces paroles de l'Écriture : *Malheur au pays gouverné par un enfant*, et publia un mémoire contre le gouvernement absolu introduit par Charles XI. Condamné pour cet écrit à une détention perpétuelle, il fut délivré en 1702 par les Russes; emprisonné de nouveau bientôt après, il n'obtint sa liberté que peu d'années avant sa mort. On a de lui quelques écrits, entre autres : *De orthographia lingue suecane tractatus*.

BOETHIUS. V. BOËCE.

BOETHIUS, en grec **BOËTHOS**, et communément **BOËTHE**, nom d'un certain nombre de personnages de l'antiquité, qui ont marqué dans les arts, la philosophie et les lettres, et qui, pour la plupart, ont vécu à une époque incertaine. Nous allons mentionner les principaux :

BOETHIUS, célèbre sculpteur carthaginois, qui, suivant Pausanias, est auteur de diverses œuvres très-vantées par Pline, lequel cite, comme existant encore de son temps dans l'île de Rhodes, plusieurs morceaux remarquables. On attribue également à Boethius une admirable ciselure représentant un enfant qui étrangle une oie, et une statue d'Esculape, mentionnée dans deux épigrammes de Nicomède.

BOETHIUS, philosophe stoïcien, qui vivait antérieurement à Chrysippe. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont deux sont cités par Diogène Laërce : le premier, intitulé *De la nature*, à propos de la doctrine de Boethius sur la divinité; le second, *De la destinée*, qui renfermait au moins onze livres. Diogène Laërce dit que l'auteur prétend, dans ce dernier ouvrage, que la divine substance ressemble à celle des étoiles fixes. Cicéron nous apprend aussi que Boethius avait cherché à expliquer les phénomènes maritimes et célestes.

BOETHIUS, grammairien, avait composé deux opuscules sur la langue de Platon. L'un, intitulé *Recueil alphabétique des mots employés par ce philosophe*, était beaucoup plus utile que celui de Timée, suivant l'opinion de Photius; l'autre opuscule était consacré aux *Mots difficiles* que l'on rencontre dans les œuvres de Platon. On attribue aussi au grammairien Boethius un commentaire sur les *Phénomènes*, d'Aratus.

BOETHIUS, géomètre et philosophe épicurien, est introduit dans les entretiens de Plutarque comme ayant tourné en ridicule les vers de la Pythie. Il croyait que les comètes sont une simple apparence de lumière causée par un air très-raréfié.

BOETHIUS (Flavius), personnage consulaire, né au iie siècle à Ptolémaïs, fut un des zélés défenseurs de la doctrine péripatéticienne, dont il étudia les principes sous Alexandre de Damas. Il était contemporain de Galien, qui le nomme plusieurs fois.

BOETHIUS de Sidon, disciple d'Andronic de Rhodes, professa la philosophie péripatéticienne à Alexandrie. Il avait été le disciple de Strabon, lorsque ce dernier étudiait la philosophie d'Aristote, probablement sous Xénarque de Séleucie. Boethius avait com-

posé un ouvrage intitulé *De la nature de l'âme*, aujourd'hui perdu, aussi bien que celui de Porphyre, qui l'avait réfuté. Strabon le cite au nombre des plus grands philosophes de son temps.

BOETHIUS, de Tarse en Cilicie, que Strabon qualifie de mauvais poète et de mauvais citoyen, et sur lequel il nous donne quelques détails. Antoine avait contribué à l'élevation de ce démagogue, en faveur des vers que celui-ci avait composés pour célébrer la victoire de Philippi. Ayant promis aux habitants de Tarse d'établir chez eux la charge de gymnasiarque, Antoine revêtit Boethius de cette dignité et lui confia l'administration des dépenses pour le gymnase; mais on découvrit qu'il y volait jusqu'à l'huile. Il fut accusé; mais, grâce aux sollicitations de quelques amis, il parvint à se soustraire au châtiment sans cesser pour cela de vexer la ville jusqu'à la mort d'Antoine. Enfin Athénodore, se servant du pouvoir qu'Auguste lui avait confié, parvint à bannir Boethius et ceux de sa faction. On trouve, dans l'*Anthologie*, une épigramme de ce poète sur le pantomime Pylade. C'est la seule chose que l'on connaisse de lui.

BOËTIE (Étienne DE LA), magistrat et écrivain français, né à Sarlat (Dordogne) le 1er novembre 1530, mort à Germinac, près de Bordeaux, le 18 août 1563. Baillel l'a placé au nombre des enfants célèbres, mais il est connu surtout par un de ses ouvrages et par l'amitié qui le liait à Montaigne. Il était encore en bas âge lorsque son père, Antoine, seigneur de la Motte, mourut lieutenant du roi au siège de Sarlat, le laissant orphelin. Ce fut Étienne de Bouilhonnas, son oncle paternel et aussi son parrain, qui servit de père au jeune La Boétie, ainsi qu'à ses deux sœurs. L'enfant fut mis au collège de Bordeaux, où, sans être son condisciple, il reçut des leçons des mêmes professeurs que Montaigne. Nommé, en 1552, conseiller au parlement de Bordeaux, il prêta serment le 17 mai 1553, lorsqu'il eut atteint l'âge requis pour tenir son office, et devint, dit un biographe, l'oracle de cette compagnie. Il est probable que c'est vers cette époque qu'il épousa Marguerite de Carle, veuve d'un certain d'Arcac, dont elle avait déjà deux enfants, un fils et une fille, qui s'allièrent tous deux à la famille de Montaigne. En 1557, la cour des aides de Périgueux, dont l'auteur des *Essais* faisait alors partie, ayant été réunie à la chambre des requêtes du parlement de Bordeaux, Montaigne se trouva par ce fait le collègue de La Boétie, et c'est alors que se forma cette belle amitié, dont Montaigne nous a tracé le touchant tableau dans son livre, et dont on ne retrouve guère d'autre exemple, à moins de remonter jusqu'à la célèbre liaison de Cicéron et d'Atticus. On sait combien était profond le culte de Montaigne pour les lettres antiques; La Boétie marcha sur ses traces : non content d'admirer les modèles classiques, il voulut, comme lui, tenter de les reproduire. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'efforça d'acquiescer une connaissance approfondie des langues anciennes; on voit qu'il en poussait l'étude et le goût jusqu'à transcrire des auteurs entiers de sa main, et il les envoyait à ses amis. On le citait surtout parmi ceux qui possédaient le mieux la littérature grecque. Ce fut à cette littérature qu'il emprunta les ouvrages sur lesquels il s'exerça, pour ainsi dire, à penser : de là quelques traductions qui, en le préparant à des compositions originales, ne furent pas sans influence sur la formation du style français. Son premier essai en ce genre eut pour objet un fragment d'Aristote; il payait un tribut à la réputation; à l'autorité imposante de l'écrivain qu'admirait le plus ses contemporains. Séduit par l'attrait de ce grand nom, La Boétie entreprit de traduire le *Traité de l'économie*; mais il laissa cette œuvre inachevée, rebuté, sans doute, par la difficulté et la sécheresse du style. Xénophon se prêtait mieux à la nature de son esprit; il tourna vers lui ses efforts et traduisit l'ouvrage qu'on appelle à cette époque la *Mesnage de Xénophon*, et qui est un vrai traité d'économie, plus complet, plus méthodique et surtout plus authentique que celui qu'on attribue à Aristote. Bientôt l'attrait d'une imagination sensible, le charme d'une expression pittoresque, qui donne, pour ainsi dire, un corps à la pensée, attirèrent La Boétie vers Plutarque, dont il traduisit deux de ces petits traités si gros de pensées, deux chefs-d'œuvre : les *Règles du mariage* et les *Consolations à sa femme* au sujet de la perte d'une fille encore au berceau. Dans ces deux traductions, La Boétie a rivalisé d'élégance et de grâce avec Amyot; le texte est fidèlement étudié, reproduit avec exactitude; et l'on dirait que le traducteur a écrit sous la dictée de Plutarque, tant il entre dans la pensée de l'auteur. Tels étaient les travaux de La Boétie, ses paisibles études, lorsque les événements politiques en troublèrent brusquement le cours. Nous ne retracerons point l'histoire de la sédition de la Guyenne et de l'horrible répression qui en fut la suite; l'historien de Thou a peint éloquentement cette triste phase de notre histoire provinciale. « On vit alors, dit ce grand écrivain, combien les princes ont les mains longues, et combien les coups qu'ils frappent, par la multitude des bras dont ils disposent, sont sûrs et inévitables. » Ce fut pour le prouver, ajoute de Thou, qu'à cette occasion, La Boétie composa son *Discours de la servitude volontaire* (v. SER-

VITUDE), vive et hardie protestation contre la tyrannie des rois, où toutefois l'auteur affecte partout les formes d'une dissertation philosophique, sans aucune allusion aux affaires du temps. Mais les passions politiques ne s'y trompèrent pas; l'ouvrage fut réimprimé fréquemment et devint une sorte d'Évangile politique.

Le goût de la poésie est aussi l'un des traits distinctifs du caractère de La Boétie. Toutefois, avant de signaler la part que prit La Boétie à la culture, au progrès de notre poésie, il faut exprimer le regret d'avoir perdu une partie de ses titres comme prosateur. Il avait, en effet, composé des mémoires que nous ne possédons plus, et entre autres ceux qui se rapportaient à l'édit de 1562, qui accordait aux calvinistes la liberté limitée de pratiquer leur culte publiquement. Outre ces précieux matériaux de l'histoire du temps, beaucoup de vers de La Boétie ont disparu : ceux qui restent, bien que composés en grande partie dans sa première jeunesse, doivent les faire vivement regretter. Selon le goût du siècle, La Boétie versifiait en français et en latin, mais il ne doit pas être placé parmi les vulgaires versificateurs. Il est poète d'imagination, plein de grâce et de verve dans sa langue comme dans celle de Virgile. Il nous reste de lui, comme poésie française, d'abord une pièce assez étendue, *en rime tierce*, pour parler comme les critiques du temps; ensuite une traduction d'un fragment de l'Arioste (XXXIIe chant de *Roland furieux*), et enfin des sonnets qui se distinguent eux-mêmes en deux parties. Nous ne citerons qu'un de ces sonnets, mais un petit chef-d'œuvre, un *rara avis*, qui donne la note poétique de La Boétie :

Pardon, amour, pardon; ô seigneur ! je te voue
Le reste de mes ans, ma voix et mes écrits.
Mes sanglots, mes soupirs, mes larmes et mes cris :
Rien, rien tenir d'aucun que de toi, je n'avoue.

Hélas ! comment de moy ma fortune se joue !
De toy n'a pas long temps, amour je me suis pris.
J'ai failli, je le voy, je me rends, je suis pris.
J'ay trop gardé mon cœur, or je le désavoue.

Si j'ay pour le garder retardé ta victoire,
Ne l'en traicte plus mal, plus grande en est ta gloire;
Et si du premier coup tu ne m'as abattu,

Pense qu'un bon vainqueur, et pay pour estre grand,
Son nouveau prisonnier, quand un coup il se rend,
Il prise et l'ayme mieux, s'il a bien combattu.

Ces travaux littéraires ne furent, d'ailleurs, pour La Boétie que le délassement de travaux plus graves. On a peine à comprendre comment il put les concilier avec les longues et difficiles études du légiste; qu'il pousse si loin. « On eût dit, s'écrie M. Fougère, à le voir exceller dans toutes ces parties qu'il avait embrassées à la fois, poésie, langues, antiquité, politique, jurisprudence, que chacune d'elles avait eu toute son application : c'est que l'heureuse vigueur de son génie se jouait des difficultés. »

La Boétie vivait donc ainsi partagé entre ses études littéraires, l'accomplissement de ses devoirs de citoyen, et son amitié pour Montaigne, lorsqu'une maladie vint inopinément clore cette belle et trop courte existence. « Comme je revenais du palais, écrit Montaigne à son père, j'envoyai convier à dîner chez moy M. de La Boétie; il me manda qu'il me merclioit; qu'il se trouvait un peu mal et que je lui ferois plaisir, si je voulois estre une heure avecque luy, avant qu'il partist pour aller en Médoc. Le mal empira bientôt, et Montaigne s'assit au chevet de ce tendre ami que la mort allait lui ravir. La Boétie mourut comme un sage de l'antiquité. Lorsqu'il vit qu'il ne pouvait plus être sauvé, il en prévint son ami; et, le consolant, lui légua pour dernier gage de son attachement la leçon et le souvenir de la fin la plus courageuse et la plus belle. Ainsi s'éteignit soudainement une de ces existences dont on regrette, pour le bien de la chose publique, que l'action précieuse se soit exercée dans une sphère trop étroite. Aussi la nouvelle de sa mort fut-elle accueillie par ses concitoyens comme un malheur public. La perte de La Boétie fut vivement ressentie, et l'on peut voir dans les écrivains du temps quelle préoccupation douloureuse elle excita et quelle éclatante justice fut rendue à sa mémoire. Après les larmes de Montaigne, le deuil de ses concitoyens fut son plus bel éloge. « Les qualités qui brillaient en lui, dit M. Léon Fougère, imprimaient à toute sa personne un cachet distingué et un charme sévère. L'égalité d'une âme réglée par le devoir; une vertu rigide pour lui, douce et indulgente pour les autres; une inaltérable franchise; une piété éloignée de toute superstition, sans mollesse comme sans rouspétisme; beaucoup de poids et de sûreté dans le jugement; une élévation habituelle de vues et de pensées; une humeur facile et agréable; beaucoup de savoir joint aux grâces d'une imagination vive et féconde; la pénétration et la vigueur, si rarement réunies; un tendre attachement pour cette « misérable patrie » alors livrée aux ennemis du dedans et du dehors; un amour ardent de ses semblables et de la liberté; une aversion profonde pour tous les vices, surtout pour ce trafic odieux de la justice qui en usurpe et déshonore le nom; une modestie singulière, qui s'attachait à couvrir tant de richesses, et qui, en les voilant, rehaussait leur éclat, tels étaient les traits de l'esprit et du caractère de ce grand homme